

RÉSUMÉ



**Pensons à demain, agissons aujourd'hui:
Le futur de la mobilité climatique**

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA MOBILITÉ HUMAINE À LA CROISÉE DES CHEMINS

La réponse mondiale au changement climatique et à la mobilité humaine se trouve à la croisée des chemins. En 2023, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a indiqué qu'il était « plus probable qu'improbable » que, dans les prochaines années, la température mondiale moyenne augmente de plus de 1,5°C par rapport à la période préindustrielle. Ce phénomène, conjugué aux autres défis planétaires actuels, exercera sur les États, les communautés et les personnes du monde entier une pression sans précédent. Dans les années et décennies à venir, la mobilité humaine sera étroitement liée à la crise climatique, sous toutes ses dimensions.

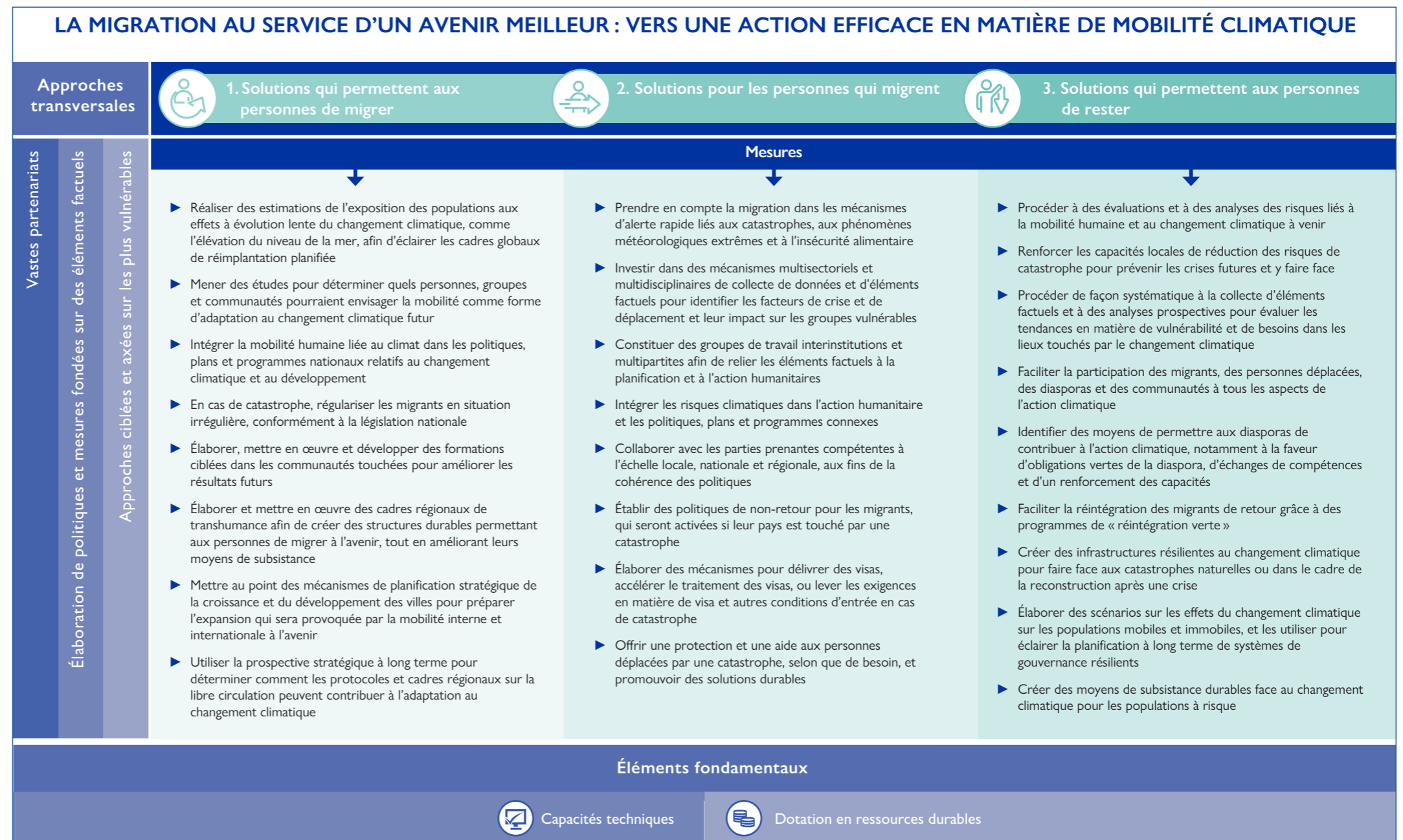
INTENSIFICATION DE L'ACTION RELATIVE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA MOBILITÉ HUMAINE

Un large éventail d'accords et de cadres internationaux montrent qu'il est urgent de traiter conjointement les questions du changement climatique et de la mobilité humaine. Mais il convient de changer radicalement d'échelle et de rythme d'action.

L'action mondiale relative au changement climatique et à la mobilité humaine doit être proactive et tournée vers l'avenir. Elle doit permettre d'anticiper les changements à venir et de s'y préparer. Et elle doit identifier en amont les groupes et communautés qui seront les plus touchés, ceux qui sont les plus à risque et les plus susceptibles de migrer, et ceux qui se trouveront dans l'incapacité de migrer, à court et à long terme. Ces informations doivent être transmises aux décideurs, aux praticiens et aux donateurs pour éclairer les politiques, les mesures et les investissements. L'ensemble du processus doit être accéléré pour que des mesures efficaces puissent être rapidement expérimentées et transposées à plus grande échelle, dans le but d'élargir l'éventail de possibilités dont disposent les personnes, les ménages et les communautés touchés par le changement climatique, y compris les plus vulnérables. Il n'y a pas de temps à perdre.

L'OIM peut apporter son aide: elle est fermement résolue à collaborer avec différents partenaires pour proposer des réponses efficaces et novatrices. Ce document présente une série de mesures qui peuvent être mises en œuvre dès maintenant, non seulement pour faire face à la mobilité climatique, qui est déjà en cours, mais aussi pour mieux anticiper les effets du changement climatique sur les futurs mouvements de population et mieux s'y préparer. Il met en relief l'éventail de possibilités dont nous disposons déjà afin d'agir aujourd'hui pour préparer l'avenir.

Les mesures proposées relèvent d'une approche en trois volets qui vise à aborder la question de la mobilité climatique de façon globale. Cette approche comprend, premièrement, des *solutions qui permettent aux personnes de migrer*, afin de promouvoir la migration comme un moyen d'adaptation au



changement climatique et de faire en sorte que les personnes qui choisissent de migrer puissent le faire de manière sûre, ordonnée et régulière, tout en renforçant les retombées positives de la mobilité sur eux-mêmes, leur famille, et leur communauté d'origine et de destination. Pour ce faire, des politiques de mobilité plus stratégiques et respectueuses de la dignité humaine doivent être intégrées dans les plans d'adaptation régionaux et nationaux. Deuxièmement, cette approche englobe un ensemble de *solutions pour les personnes qui migrent*, dont l'objectif est de faire en sorte que les personnes qui migrent reçoivent le soutien et l'aide dont elles ont besoin, notamment dans le cadre de programmes humanitaires complets. Enfin, elle prévoit des *solutions qui permettent aux personnes de rester*, afin d'offrir aux personnes concernées la possibilité de rester dans leur région d'origine dans des conditions respectueuses de la dignité humaine et de réduire

les déplacements forcés. Ces trois voies d'action sont liées: par exemple, les conséquences positives de la migration peuvent être un facteur puissant pour favoriser l'adaptation sur place et réduire les déplacements forcés.

CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉUSSITE

Cependant, des capacités techniques accrues et des ressources durables sont indispensables pour obtenir des résultats. Les modalités de financement de l'action climatique existantes prennent rarement en compte les questions relatives à la mobilité. Les investisseurs, y compris le secteur privé, doivent soutenir des solutions innovantes et tournées vers l'avenir, qui permettront d'opérer des changements dans les domaines où cela est le plus nécessaire. La mobilité humaine doit être intégrée dans toutes les dimensions du financement de l'action climatique. À l'heure où les

États étudient les modalités d'un nouveau fonds pour les dommages et les préjudices, une occasion unique se présente d'intégrer dès le départ la question de la mobilité climatique dans le mécanisme, et de créer ainsi l'élan nécessaire pour favoriser l'action relative à la mobilité climatique dans les pays particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

La coopération et les partenariats à l'échelle mondiale doivent se poursuivre et se développer pour inclure divers secteurs et différentes parties prenantes, notamment les migrants et les communautés locales les plus vulnérables au changement climatique. La communauté internationale doit unir ses efforts pour mettre à profit le potentiel qu'offre la migration afin d'apporter une réponse climatique efficace et de favoriser un développement résilient face au changement climatique, avant qu'il ne soit trop tard.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

17 route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse

Tél.: +41 22 717 9111 • Fax: +41 22 798 6150

Courriel: hq@iom.int • Site Web: www.iom.int/fr



Scanner pour télécharger le document complet